



E.L.E.E.C.

ELECTROTECHNIQUE, ENERGIE, EQUIPEMENTS
COMMUNICANTS



DEBOUCHES :

- L'activité du titulaire du BAC PRO ELEEC est centrée sur la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique et sur la réalisation d'installations électriques.
- Il peut être amené à élaborer des plans, à étudier des systèmes, à en assurer la maintenance ou la mise en service.
- Il pourra avoir la responsabilité d'un chantier d'installation électrique après quelques années d'expériences.



FORMATION :

- Accessible après la classe de troisième ou troisième découverte professionnelle, ce diplôme professionnel permet d'acquérir en trois ans une qualification professionnelle exploitable sur le marché de l'emploi.
- Cette formation comporte des cours d'enseignement général 14,5 heures et d'enseignement professionnel 16,5 heures. Périodes de Formation en Entreprise (PFE - 22 semaines) sont prévues et réparties sur les trois ans.



POURSUITE D'ETUDE :

Après le bac pro, vous pouvez :

- Entrer dans le monde du travail ;
- Vous spécialiser avec une Formation Professionnelle d'Etablissement (FPE) ;
- Poursuivre des études supérieures en préparant un B.T.S.
- L'obtention de la mention "bien" ou "très bien" au bac pro vous donnera le droit d'entrer automatiquement, si vous faites acte de candidature, dans les sections de B.T.S. proches de votre bac pro.